



# Guide pratique des déchèteries

Edition 2011



# Le Réseau des Déchèteries du SIREDOM



L'accès est réservé aux :

- Particuliers
- Artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises de moins de 10 salariés
- Collectivités, équipements publics et associations
- Déchèteries prévues fin 2012

## Sommaire

- Un réseau de déchèteries intercommunales
- Comment accéder aux déchèteries ?
- Les déchets acceptés
- Quel avenir pour vos déchets ?
- Horaires d'ouverture des déchèteries du réseau

## → Un réseau de déchèteries intercommunales

Afin de favoriser le traitement et la valorisation de différents flux de déchets, notamment ceux non collectés par les services de ramassage en porte à porte, le SIREDOM a développé un véritable réseau de déchèteries sur son territoire.



LE RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES, C'EST AUSSI...

■ Un service de proximité : 1 déchèterie à moins de 15 minutes de chez vous et une déchèterie mobile pour desservir les collectivités des zones rurales non équipées.

■ Un outil pédagogique : des circuits de visite aménagés et sécurisés sur certaines déchèteries pour accueillir les groupes scolaires (renseignements au 01 69 74 23 52).

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le SIREDOM a repris la gestion des déchèteries départementales et communales de son territoire.**

Actuellement, 14 déchèteries accueillent gratuitement les particuliers des communes du SIREDOM. L'accès des professionnels sur 10 des déchèteries du réseau est quant à lui payant. Ce réseau d'équipements propose ainsi des solutions permettant d'éviter les dépôts sauvages tout en assurant le traitement et la valorisation de nombreuses catégories de déchets.



## → Comment accéder aux déchèteries ?

L'accès aux déchèteries est gratuit et se fait grâce à une carte.

La carte vous sera remise **gratuitement** sur simple demande auprès de votre mairie. Cette demande doit être accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité. Cette carte vous donne gratuitement **accès à l'ensemble des déchèteries** du réseau. Certaines communes non adhérentes ont passé une convention d'accès aux déchèteries avec le SIREDOM. Les conditions d'obtention de la carte sont les mêmes.

Comment utiliser la carte ?

Vous devez impérativement être muni de votre carte pour accéder aux déchèteries. En effet, les déchèteries sont équipées d'un système de gestion informatisé. A l'entrée, un lecteur de carte permet d'actionner la barrière et enregistre en même temps votre n° d'usager et votre commune. L'ensemble de vos dépôts sur la plateforme est également enregistré. Ces données sont ensuite transmises au SIREDOM.

Un accès réglementé

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des gardiens. Ceux-ci disposent d'une main courante destinée à recueillir et signaler tous désagréments et incidents survenant sur les sites.

carte d'accès aux déchèteries



SIREDOM

Artisans, commerçants, responsables d'entreprises de moins de 10 salariés, un dispositif spécifique est mis à votre disposition.

Renseignez-vous :

► N° Indigo 0 820 62 91 91

[www.siredom.com](http://www.siredom.com)  
et auprès de votre  
Chambre consulaire

# → Les déchets acceptés

## Bennes

- métaux
- gravats
- déchets verts
- bois
- cartons
- tout venant



## Containers

- verre
- journaux et magazines
- emballages
- huiles de vidange
- textiles



## Local DEEE

### Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques\*

- gros électroménager
- écrans
- informatique, téléphonie, jouets, bricolage...



- lampes (tubes fluorescents, lampes basse consommation, leds...)

## Autres déchets

- pneus véhicules légers

## Local DDM

### Déchets Dangereux des Ménages

- piles, batteries



- consommables informatiques
- solvants
- peintures et vernis
- colles et graisses
- acides bases
- aérosols toxiques
- produits phytosanitaires
- bidons
- huiles minérales
- chlorates, nitrates
- radiographies
- produits non identifiés

\* Les DEEE des administrations publiques ne sont pas acceptés dans les déchèteries.

## Déchets refusés

- ordures ménagères
- déchets de centres médicaux ou d'activités de soins
- déchets infectieux, cadavres d'animaux
- carburants liquides
- pneus jantés
- pneus poids lourds ou agricoles
- moteurs tous véhicules
- amiante et déchets amiantés
- produits radioactifs

### ■ Appareils Électriques et Électroniques : Pensez au « 1 pour 1 »

Lorsque vous faites l'acquisition d'un nouvel appareil, vous payez aujourd'hui une éco-participation. Elle signifie que le commerçant doit obligatoirement vous reprendre votre ancien appareil pour permettre sa valorisation.

### ■ DASRI

Pour les déchets d'activités de soin à risques infectieux (DASRI), contacter la DDASS de l'Essonne au 01 69 36 71 71. Pour les autres déchets, contacter le SIREDOM au 01 69 74 23 50.

### ■ Auto, moto

Pensez aux casses agréées qui sauront trouver des solutions et des filières pour la dépollution et le recyclage des véhicules hors d'usage.

## → Quel avenir pour vos déchets?

→ **LES FERRAILLES** sont refondues en aciérie et ressortent sous forme de lingots.

→ **LES MÉTAUX NON-FERREUX** séparés par type de métal, sont fondus et coulés en lingots qui permettront la fabrication de nouveaux alliages.



→ **LES PNEUS** sont transformés en poudrette de caoutchouc et incorporés dans le bitume ou servent à fabriquer des revêtements de sol ou alors sont rechapés.

→ **LE BOIS** peut après broyage, être utilisé pour la fabrication de panneaux de particules.

→ **LES DÉCHETS VÉGÉTAUX** sont envoyés sur les plates-formes de compostage localisées en Essonne. Ils y sont broyés, retournés, aérés et arrosés et se transforment en compost.

Du compost gratuit est mis à disposition des usagers sur certaines déchèteries du SIREDOM à raison de 2 sacs par dépôt.

→ **LES MATÉRIAUX INERTES RECYCLABLES**, comme les bétons de démolition, sont broyés et leurs composants (ferrailles, granulats) sont séparés. Ils sont ensuite réutilisés comme matériaux de construction.

→ **LES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX** (piles, batteries, peintures, désherbants...), bouteilles de gaz et extincteurs sont traités sans risque pour l'environnement dans les filières d'élimination spécialisées.

→ **LES PRODUITS ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES** en fin de vie (téléviseurs, réfrigérateurs, gazinières...) sont envoyés vers les filières spécialisées pour y être démontés, remis en état ou recyclés.

→ **LES HUILES USAGÉES** sont traitées et purifiées dans des installations de régénération afin de servir à nouveau de lubrifiants.

→ **LE VERRE** concassé, re-trié et broyé en calcin est utilisé pour fabriquer de nouveaux contenants.

→ **LES JOURNAUX ET LES MAGAZINES** redeviennent après pulpage et désencrage, de la nouvelle pâte à papier.

→ **LES TEXTILES** en bon état sont récupérés et reemployés, transformés en chiffons pour l'industrie ou en matériaux d'isolation.

# → Horaires d'ouverture des déchèteries du réseau

## ■ Athis-Mons

01 60 48 28 16  
37 quai de l'Industrie

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**  
**Fermeture : mardi et jeudi**

## ■ Ballancourt-sur-Essonne

01 69 23 34 63  
Lieu-dit la Vallée

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

## ■ Corbeil-Essones

01 60 88 91 63  
14 rue Emile Zola

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

## ■ Etampes

01 64 94 79 81  
15-17 rue de la Butte de Cordières

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**  
**Fermeture : jeudi**

## ■ Juvisy-sur-Orge

01 69 45 17 08  
Rue Albert Sarraut

Tous les jours  
**9h-12h**  
sauf le samedi  
**9h-12h et 13h-18h**

## ■ Lardy

01 60 82 78 63  
Rue Jacques Cartier

Du lundi au samedi  
**9h-12h15 et 14h-18h**  
Jours fériés  
**9h-12h15**  
**Fermeture : mardi, jeudi et dimanche**

## ■ Milly-la-Forêt

01 64 98 94 66  
ZI Le Chêne

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

## ■ Morangis

01 69 09 57 18  
Voie du Cheminet

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

## ■ Nozay

01 69 63 90 21  
Chemin de la Poupardièrre

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 14h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**  
**Fermeture : mardi et jeudi**

## ■ Saclas

01 60 80 15 27  
Rue de la Gare

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**  
**Fermeture : mardi et mercredi**

## ■ Sainte-Geneviève-des-Bois

01 60 16 60 67  
13 rue Paul Langevin

Du lundi au samedi  
**9h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

## ■ Saint-Pierre-du-Perray

01 60 75 98 40  
Route du Golf

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**  
**Fermeture : mardi**

## ■ Vert-le-Grand

01 64 56 56 59  
Route de Braseux

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

## ■ Vigneux-sur-Seine

01 69 40 55 12  
Chemin Port Courcel

Du lundi au samedi  
**9h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

### Horaires d'hiver

du 15/10 au 31/03

Les déchèteries ferment à 17h.  
Fermeture les 25 décembre,  
1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.

## ■ Nozay (ouverture nouvelle déchèterie en 2012)

Du lundi au samedi : **9h-12h et 14h-18h**  
Dimanche et jours fériés : **9h-12h** **Fermeture : mardi et jeudi**



**Le SIREDOM**, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères, regroupe 127 communes et couvre les 2/3 de l'Essonne, soit près de 730 000 habitants.

Ses missions :

- Traiter et valoriser les déchets : recyclage, compostage, production d'énergie...
- Aider les collectivités du syndicat à mettre en place la collecte sélective et les accompagner pour en assurer le suivi.
- Sensibiliser aux questions de prévention et réduction des déchets, promouvoir des opérations de prévention et accompagner les collectivités dans la mise en place et le suivi de celles-ci.
- Produire des outils d'information et de communication.

Le SIREDOM mène l'ensemble de ses actions dans le souci permanent de répondre aux orientations et objectifs fixés par le GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT à savoir augmenter les taux de valorisation des déchets et réduire de 7% par an la quantité de déchets produits pour 2015.

## SIREDOM

5 rue Gustave Eiffel  
91420 MORANGIS

Informations réseau déchèteries

► N° Indigo **0 820 62 91 91**

Pour plus d'informations contacter  
le SIREDOM au 01 69 74 23 50

[www.siredom.com](http://www.siredom.com)



01 69 74 23 50